

# Madame Péresse, on ne change pas l'université par décret !



Après être passée en force sur la loi d'autonomie des universités, Valérie Péresse applique aujourd'hui la même méthode et tente de mettre les universitaires devant le fait accompli. Le raisonnement paraît, à première vue, frappé du bon sens : puisque les universités sont désormais autonomes, elles doivent donc disposer de la « gestion de leurs ressources humaines ». Derrière cette réforme « mécanique », il s'agit en fait pour le gouvernement de :

- refondre le décret de 1984 sur le statut des enseignants-chercheurs,
- supprimer 1000 emplois en 2009, s'ajoutant aux suppressions déjà consenties,
- démanteler les organismes recherche pluridisciplinaires (CNRS notamment).

Si ces mesures exposent les universitaires à l'arbitraire des présidents d'université et constituent une atteinte à leur indépendance, elles constituent aussi un prétexte pour augmenter leurs heures d'enseignement à moindre frais. C'est précisément le refus de cette politique restrictive qui a poussé 50 000 étudiants et enseignants-chercheurs dans la rue cette semaine.

Conséquence de cette amplification du mouvement universitaire : Valérie Péresse a aussitôt nommé une médiatrice chargée de « désamorcer la crise » dans les deux mois... Ce genre de mesure cosmétique, par ailleurs marque de fabrique du régime actuel, est certes le signe que **la mobilisation porte ses fruits**. Mais le gouvernement reviendra à la charge. D'ailleurs, la réforme est toujours programmée pour la rentrée 2009 !

## Le décret de 1984

Les enseignants chercheurs assurent la transmission des connaissances aux étudiants et ont pour mission le développement de la recherche en liaison avec les milieux professionnels. Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation en se voyant confier des missions de coopération internationale et ne peuvent être mutés que sur leur demande.

Pour faire face aux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Parti Socialiste ne milite pas pour le *statu quo* ou la défense d'intérêts corporatistes. Au contraire, nous approuvons fortement le principe d'une réforme visant à moderniser la recherche publique en France. Cependant, nous nous opposons aux modalités et contenus des mesures envisagées par Nicolas Sarkozy et Valérie Péresse. Solidaire du mouvement mené actuellement par les enseignants-chercheurs et les étudiants, **le Parti Socialiste propose notamment de :**

- suspendre les réformes en cours sur le statut des enseignants-chercheurs ;
- engager un débat de fonds et une large concertation sur la refonte des organismes de recherche publics, en particulier le CNRS ;
- suspendre les suppressions d'emplois prévues au budget 2009 ;
- renforcer les moyens alloués aux Universités pour mener des recherches fondamentales et pluridisciplinaires.

# Planning Familial en danger ! Défendons le droit à l'information, à l'éducation, à la sexualité, pour toutes et pour tous !



Actions en faveur de la maîtrise de la fécondité, aides aux victimes de violences sexistes, diffusion d'informations en faveur de l'éducation sexuelle... En un demi-siècle, le planning familial s'est imposé comme un outil indispensable au service de la liberté des femmes, en France comme ailleurs dans le monde.

En diminuant de 42 % en 2009 le montant affecté au conseil conjugal et familial, l'Etat programme à très court terme la suppression totale des actions d'information, d'éducation et de prévention dans les domaines de la sexualité et de la vie de couple et affective. Par cette décision, le gouvernement montre sa volonté d'abandonner les missions qui sont les siennes quant à l'accueil, l'information et la prévention concernant la contraception, la fécondité, la sexualité. Il se désengage de la préparation des jeunes à la sexualité, à la vie de couple et à la fonction parentale. Il marque son désintérêt pour les pratiques d'accueil et de conseil, qu'elles soient mises en œuvre lors d'activités collectives ou d'entretiens individuels.

Aux côtés des associations, **le Parti Socialiste réaffirme son plein soutien à ces missions d'utilité publique.** Nous pensons que :

- l'Etat doit assurer sa responsabilité nationale pour l'information, l'éducation à la sexualité, et la prévention pour toutes et tous ;
- l'Etat ne doit pas supprimer les lieux d'écoute, mais les développer ;
- l'Etat doit donner aux associations les moyens nécessaires pour le développement de leurs activités et de leurs interventions.

Le Parti socialiste s'inquiète de l'impact de décisions qui, sous couvert d'économies dérisoires, portent atteinte non seulement aux missions d'utilité publique et de prévention du Planning familial, mais plus largement aux droits des femmes.

**Il appelle donc chaque citoyen à signer la pétition :**

[www.planning-familial.org/petition-defense-loi-neuwirth](http://www.planning-familial.org/petition-defense-loi-neuwirth)

**Section 13<sup>e</sup> Ouest : 41 rue Bobillot, 75013 Paris**

Tél. 01 45 89 88 63 • [section@ps-paris13ouest.org](mailto:section@ps-paris13ouest.org) • [www.ps-paris13ouest.org](http://www.ps-paris13ouest.org)